

Envoi par courriel

DQ5

Québec, le 5 août 2009

Madame Nathalie Gélinas, biologiste
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
100, rue Laviolette, bureau 207
Trois-Rivières (Québec) G9A 5S9

Madame Marie-Josée Goulet, biologiste
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
770, rue Goretti
Sherbrooke (Québec) J1E 3H4

Objet : *Projet de restauration du lac des Trois Lacs dans les MRC d'Arthabaska et des Sources*

Mesdames,

En référence au dossier mentionné, la commission chargée de l'examen de ce projet aimerait obtenir une réponse d'une de vos Directions concernant les questions suivantes :

De façon générale, est-ce que les embarcations à moteur ont un impact sur l'aire de concentration d'oiseaux aquatiques du 2^e plan d'eau du lac des Trois Lacs ?

Et à ce propos, est-ce que la *Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune* a une portée potentiellement limitative qui pourrait éventuellement restreindre l'usage des embarcations à moteur dans le but d'assurer la protection de ces oiseaux ?

Une réponse rapide de votre part serait appréciée compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Mesdames, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Pour : Anne-Lyne Boutin
Coordonnatrice du secrétariat de la commission